

Allocution de Monsieur Dini Abdallah Omar, Secrétaire General du ministère de l'Environnement et du Développement Durable à la septième assemblée du Fonds pour l'Environnement Mondial

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation

Je voudrais d'abord remercier le Gouvernement et le peuple canadien pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée dans cette belle ville de Vancouver.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Carlos Manuel Rodriguez, Directeur Général du Fonds pour l'environnement Mondial (FEM), pour les dispositions prises pour l'organisation de cette septième assemblée du FEM.

La septième assemblée du Fonds pour l'environnement mondial intervient au moment où la planète est menacée par des cyclones, des sècheresses, des inondations et des mégafeux. La multiplication de ces phénomènes climatiques extrêmes montre l'urgence des actions à mener afin d'assurer un développement durable. Le monde est aujourd'hui confronté à trois défis : le changement climatique, la perte de la biodiversité, la pollution par le plastique.

La pollution par les plastiques menace la biodiversité et la santé humaine. La négociation en cours d'un traite international permet d'espérer la mise en place des moyens financiers et matériels pour combattre ce fléau.

La perte de la biodiversité sous les effets conjugues des activités humaines et du changement climatique est vraiment préoccupante.

Les écosystèmes naturels qui rendent beaucoup de services aux êtres humains se dégradent de plus en plus. Cependant, l'adoption à la COP 15 sur la biodiversité d'un nouveau mécanisme financier suscite un immense espoir. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour conserver le capital naturel dont dépend notre bien-être.

La République de Djibouti qui possède une grande biodiversité tant marine et terrestre. Le gouvernement mène des actions de conservation de la biodiversité, notamment avec le soutien financier du Fonds pour l'environnement mondial. Djibouti vient ainsi d'adopter une nouvelle loi sur les aires protégées afin d'élargir le réseau des aires protégées.

Le réchauffement global s'accélère et menace la vie des millions de personnes par le monde. Ainsi le mois de juillet est devenu le mois le plus chaud depuis le début des relevés météorologiques. Des inondations au Pakistan, les mégafeux au Canada, la sécheresse dans la corne d'Afrique nous montrent que le changement climatique est une réalité et non une prévision météorologique à long terme.

Pour limiter l'augmentation de la température à 2 degrés Celsius, il est indispensable de réduire de façon drastique l'émission des gaz à effet de serre (GES). Ce sont notamment les pays développés qui sont historiquement responsable du changement climatique qui doivent s'orienter vers une économie bas carbone.

L'Afrique n'émet que 4 pour cent des GES. Cependant, l'Afrique est le continent le plus vulnérable au changement climatique. A l'instar des autres pays africains, la République de Djibouti subit de plein fouet les effets néfastes du changement climatique, notamment les sécheresses de plus en plus longues, des inondations dévastatrices et l'augmentation du niveau de la mer. Djibouti s'est engagé dans sa Contribution Nationale Déterminée (CDN) à réduire de 40 pour cent ses émissions des GES. Pour y parvenir le gouvernement a mis

en place l'interconnexion électrique avec l'Éthiopie. Il a également développé des énergies éoliennes et solaires.

Cependant, la priorité du gouvernement djiboutien reste l'adaptation au changement climatique. De nombreux projet de mobilisation des eaux de surface et des eaux souterraines, de développement de périmètres agropastoraux sont engagés par le gouvernement. De nombreux digues et barrages sont aussi construits afin de lutter contre les inondations.

La lutte contre le changement climatique nécessite des moyens financiers colossaux qui ne sont pas à la portée des pays en développement. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de mobiliser un financement international additionnel, accessible et pérenne. Nous nous félicitons de l'augmentation de l'allocation du FEM. Nous accueillons aussi favorablement la création d'un Fonds spécial pour les Pertes et Dommages à la COP 27 sur le changement climatique a Sharm El Cheick. Cependant, il est regrettable de constater que le Fonds Vert pour le Climat ne dispose que de 10 milliards sur les 100 milliards promis par les pays développés.

Les gouvernements, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile doivent tous se mobilier pour assurer la protection de l'environnement afin de léguer a la génération future une planète vivable.

Je vous remercie de votre aimable attention.